

ARS14-CRISE <ARS14-CRISE@ars.sante.fr>

Objet : LUBRIZOL : information analyse de dioxine /PCB sérique et urinaire

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la gestion post-accidentelle de l'incendie Lubrizol, la Direction générale de la santé a été alertée par la laboratoire LABERCA de sollicitation d'analyse de dioxine /PCB sérique et urinaire.

Au préalable, je souhaite vous informer qu'une Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) a été demandée aux exploitants. En fonction de ces résultats, Santé Publique France déterminera la pertinence et la faisabilité d'une enquête basée sur des prélèvements biologiques au sein de la population exposée. Je vous tiendrai informé de cette mise en place.

Je vous rappelle qu'en dehors d'une surveillance renforcée des personnes présentant des pathologies respiratoires, il n'y a pas de suivi médical spécifique à mettre en place au sein de la population exposée et aucun examen biologique n'est recommandé en dehors des personnels directement exposés par leur intervention sur le site.

S'agissant des analyses dioxine /PCB, je vous précise que ces analyses ne sont pas indiquées étant donné les raisons suivantes :

- Un dosage simple sans couplage avec un questionnaire sur les habitudes de vie, les habitudes alimentaires, l'âge, lieu d'habitation rendra difficile l'interprétation des niveaux de dioxines/PCB sériques ;
- Un dosage urinaire de dioxines/PCB n'est jamais indiqué, ces substances étant très lipophiles.

Pour toute interrogation à cette adresse ars14-crise@ars.sante.fr.

Bien cordialement,

Elise NOGUERA

Directrice générale adjointe

● ● Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie
Espace Claude Monet | 2 place Jean Nouzille | CS 55035 | 14050 Caen Cedex 4
www.ars.normandie.sante.fr